



Solidarité et Sécurité

Programme du PCS Suisse
pour la législature 2007 – 2011

www.csp-pcs.ch



Un OUI clair à un C fort



Le parti chrétien-social suisse (PCS) a été fondé en 1997. Quatre partis cantonaux indépendants (Fribourg, Jura; Lucerne et Zurich) ont alors fait le pas de se fédérer au plan national.

Depuis, le PCS suisse a grandi: De nouveaux cantons et sections ont rejoint les fondateurs. Le PCS est aujourd'hui reconnu sur l'échiquier politique suisse.

Notre action politique s'inspire de la doctrine et de l'éthique chrétienne-sociale. Elle incarne une conception de l'homme et du monde visant une existence sûre et digne, basée sur la solidarité et le respect de chaque personne.

La responsabilité individuelle et sociale de chaque personne est à la base de notre engagement politique.

Les valeurs humaines passent avant la valeur des choses. Le fondement de toutes nos réflexions politiques place l'existence sûre et digne de l'être humain au centre de nos préoccupations.

La défense du bien commun doit viser la génération actuelle mais aussi les générations futures. Aussi, le développement durable est-il la pierre d'angle de notre politique.

Ces principes fondamentaux sont intelligibles par tous, donc également par ceux qui ne se réclament pas du christianisme. Aussi le C du PCS ne doit-il pas être interprété uniquement dans un sens œcuménique; pour le PCS, le terme de chrétien a une valeur interreligieuse et globale dans le sens de valeur universelle telle que définie par l'ONU.

Pratiquer une politique chrétienne-sociale c'est: écouter, réfléchir, méditer, penser large, s'engager, convaincre, rechercher le dialogue, s'investir, être actif à tous les niveaux de la politique.

Je vous remercie de votre engagement

A handwritten signature in blue ink that reads "Monika Bloch Süss". The signature is written in a cursive, flowing style.

Monika Bloch Süss
présidente

1. Développer l'enfant et l'adolescent dans leur globalité

Développement individuel

Pour se développer dans sa plénitude, l'enfant a besoin d'un épanouissement global à la fois individuel et social.

Formation scolaire harmonisée

Une formation scolaire harmonisée sous la haute surveillance de la Confédération garantit une offre comparable et les mêmes conditions cadres à l'ensemble des enfants scolarisés.

Cycle élémentaire/préscolaire

Un développement optimal ne s'obtient qu'à condition qu'il soit appliqué dès le plus jeune âge. Une formation harmonisée de tous les enfants dès l'âge de 4 ans garantit l'acquisition optimale du langage et favorise le développement physique et social.

Changement de classes selon le degré de développement individuel

Le passage du cycle élémentaire à l'école primaire s'effectue en tenant compte du développement de l'enfant après un, deux ou trois ans en cycle élémentaire. Les traditionnelles classes d'âge de l'école sont remplacées par des regroupements d'enfants d'un même niveau de développement.

Oui à HARMOS

Un modèle de formation obligatoire pour toute la Suisse (HARMOS) garantit une qualité de la formation sur l'ensemble du territoire.

Une langue étrangère à l'école primaire

L'enseignement obligatoire d'une langue étrangère débute à l'école primaire. La première langue étrangère enseignée est une langue nationale.

Passage harmonisé de l'école primaire aux degrés supérieurs

Le passage de l'école primaire aux degrés supérieurs doit être harmonisé au plan suisse et s'effectuer aux mêmes conditions.

Partout des structures d'accueil

L'introduction généralisée de structures d'accueil assure un encadrement optimal des enfants et des adolescents. Il est assuré par du personnel qualifié.

Un développement global

Des repas de midi sains, une offre élargie en matière de sport, de mobilité, de musique et de devoirs surveillés garantissent un développement global sain de tous les élèves. Les parents participent aux frais de ces offres qui doivent rester plus avantageuses que celles du secteur privé.



2. Des places d'apprentissage pour un bon départ

Importance de l'apprentissage

En Suisse, environ deux tiers des adolescents font leur entrée dans la vie professionnelle par l'apprentissage. Cette formation est adaptée aux besoins de l'économie. Elle offre un excellent moyen d'accès au marché du travail.

Manque de places d'apprentissage

Les adolescents sans formation ont le sentiment d'avoir raté leur vie et de n'être bons à rien. Conséquences: la société doit s'attendre à supporter des coûts sociaux élevés et, à moyen terme, l'économie manquera de travailleurs qualifiés.

Offrir des alternatives

Il faut fournir une occupation aux jeunes qui, à la fin de leur scolarité obligatoire, ne trouvent pas de place d'apprentissage (10^e année scolaire, pré-apprentissage, semestre de motivation, Job Factory, etc.).

Avenir

Le nombre des élèves qui terminent leur scolarité augmentera encore jusqu'en 2008; il diminuera ensuite.

Problèmes récurrents

Même si le nombre de jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage diminue, deux problèmes subsistent: d'une part, les jeunes qui ont des problèmes scolaires, sociaux ou de langue auront toujours des difficultés à trouver une place d'apprentissage. D'autre part, les jeunes étrangers seront toujours exposés à des discriminations. La planification des ressources des entreprises (Job-Management) offre de

bonnes solutions dans ce domaine; elle est susceptible d'être améliorée.

Les entreprises qui forment des apprentis ont la priorité

Afin d'augmenter le nombre de places d'apprentissage, il est indispensable, lors de soumission de travaux relevant des marchés publics, de favoriser les entreprises qui forment des apprentis pour autant qu'elles s'engagent à poursuivre leur engagement pour une durée de dix ans. Elles seront de surcroît soutenues par le versement d'une indemnité de formation. Le regroupement d'entreprises formatrices d'apprentis serait également un moyen de créer des synergies qui se traduiraient par une diminution des coûts.

Plus de formations pratiques avec attestations fédérales

De façon à offrir des places d'apprentissage à un maximum de jeunes, davantage de formations pratiques avec attestations fédérales doivent être offertes.

Davantage impliquer les parents

Durant la phase du choix professionnel de leurs enfants, les parents devraient être mieux informés sur les offres existantes et nouvelles des centres d'orientation professionnelle.

Fonds pour la formation par branches d'activité

Du côté de l'économie, les entreprises devraient s'engager davantage pour la formation par la création de fonds de formation par branches d'activité.

3. Des places de travail sûres – des salaires équitables

Des chiffres record

L'économie suisse se porte très bien. La croissance dépasse les 2%. En comparaison internationale, la Suisse est toujours dans les premiers de classe en matière de concurrence. Les bénéficiaires des entreprises ont atteint des chiffres record.

Une meilleure répartition

Chacun ne profite hélas pas de la même manière de cette excellente situation financière. Certains directeurs des grandes entreprises mettent au premier rang le profit maximal et leur enrichissement personnel. Les augmentations de salaire inférieures à 1,5% versées aux travailleurs font piètre figure en comparaison des 30% accordés à certains managers.

La Suisse rencontre un nouveau problème de répartition des richesses: d'un côté la nouvelle pauvreté et les «working poors» qui augmen-

tent, de l'autre une caste de managers qui a perdu la notion d'un profit raisonnable.

En outre, les salaires des femmes restent nettement inférieurs à ceux des hommes. Le PCS s'engage pour des salaires permettant une vie digne et pour une augmentation ciblée des salaires féminins.

Oui à une économie sociale de marché

Une économie sociale de marché se fonde sur un concept selon lequel l'employé-e participe aux succès de l'entreprise. Le PCS soutient l'objectif de PME fortes et rentables en tant que piliers de notre économie. La mentalité de «profiteurs» de certains managers ébranle le fondement d'une économie sociale de marché. Elle met à mal la conscience professionnelle des employés qui est une des forces de l'économie suisse.



Des places de travail sûres – des salaires équitables

Le PCS est en faveur de mesures dans les domaines du droit des actionnaires ou de nature fiscale visant à fixer des limites aux salaires des grands patrons.

Engager du personnel au lieu d'exiger des heures supplémentaires

Malgré la croissance et les importants bénéfices générés durant les dernières années, les entreprises n'ont créé que peu de nouvelles places de travail et n'ont engagé que peu de personnel. Le taux de chômage ne baisse que très lentement. Au lieu d'exiger toujours plus d'heures supplémentaires, il est indispensable de donner une chance aux personnes au chômage de réintégrer le marché du travail.

Assainir les caisses de chômage

Les importantes modifications structurelles des dernières années ont certes renforcé la capacité concurrentielle des entreprises, mais ont

aussi conduit à des centaines de milliers de licenciements. Ainsi, les employeurs ont mis à mal l'assurance chômage. L'actuelle bonne situation économique doit être mise à profit pour renflouer les caisses et rembourser rapidement les dettes. Pour atteindre ce but, il est indispensable de réintroduire la cotisation de solidarité et d'augmenter le pourcentage des cotisations versées paritairement par les employeurs et les travailleurs.

1% des places de travail pour les personnes handicapées

Les restructurations d'entreprises ont surtout touché les personnes à capacité réduite. Elles ont souvent été mises à la charge de l'assurance-invalidité. Le PCS s'engage pour que chaque entreprise ou groupe d'entreprises réserve 1% des places de travail à des personnes atteintes d'un handicap.

Formation continue obligatoire

La rapide évolution technique dans l'économie exige une mise à jour continue des connaissances professionnelles des travailleurs. La capacité concurrentielle de notre économie dépend en grande partie de la capacité d'innover des travailleurs. La formation continue doit faire partie intégrante des contrats de travail. Ceci implique l'introduction obligatoire, mais par étape, d'une formation continue à raison d'une semaine par année.

Congé paternité

Dans l'intérêt d'une large politique familiale, le PCS soutient le congé paternité d'au moins un mois.



4. Des rentes sûres

L'AVS doit garantir le minimum vital

La Constitution fédérale stipule que la rente AVS doit garantir le minimum vital. Ce principe est intangible. La 11^e révision AVS doit permettre la flexibilisation de l'âge de la retraite. Elle doit être conçue de manière que les faibles revenus puissent en profiter dès 62 ans sans que leur rente soit diminuée.

L'évolution démographique exige une augmentation de la TVA

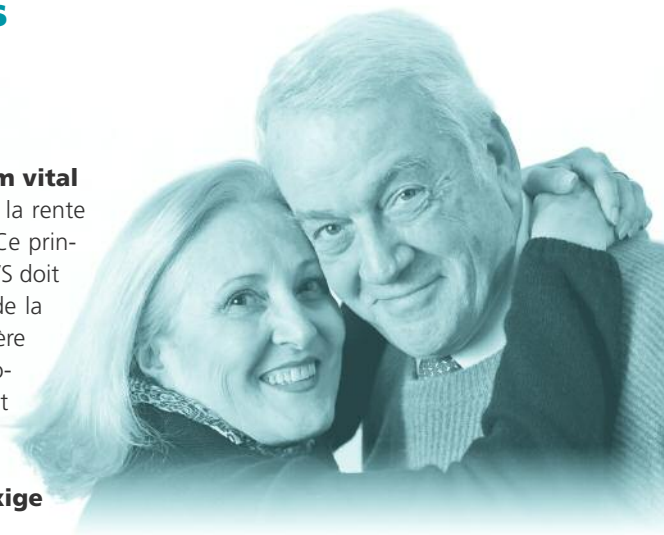
La situation financière de l'AVS dépend de la croissance économique et de l'évolution démographique. Même si des déficits de l'AVS, prédits depuis longtemps ne se sont pas encore produits, à moyen terme, il sera nécessaire d'augmenter la TVA d'environ 2% pour garantir une bonne assurance AVS afin de tenir compte de l'évolution démographique.

Plus de transparence pour le 2^e pilier

Longtemps, le deuxième pilier jouissait d'une excellente considération. L'évolution de ces dernières années a montré que cette réputation était surfaite. Il est plus exposé aux risques d'une crise que l'on ne l'imaginait jadis. Il est facilement sujet à des transactions opaques des administrateurs de caisses de pensions et souffre d'un manque de transparence dans la gestion des fondations. Un meilleur contrôle de la branche est indispensable.

Le taux de conversion ne doit pas être réduit

Le taux de conversion doit être adapté à l'augmentation effective de l'espérance de vie mais



dans des proportions raisonnables. Il ne saurait être réduit pour permettre aux sociétés d'assurances de faire des milliards de bénéfices sur le dos des rentiers.

Le déficit de l'AI externalisé

Le nombre des nouveaux bénéficiaires de l'assurance-invalidité a diminué de 30% durant les deux dernières années. Le nombre des rentes en cours est également en régression. Ceci confirme bien qu'au cours des dernières années l'économie a tiré un profit abusif de l'AI en se débarrassant des personnes qui rencontraient des problèmes de santé.

La diminution du nombre de bénéficiaires de l'AI est aussi due au fait que, sous couvert d'économies, toutes les demandes qui ne relèvent pas d'une invalidité grave sont refusées en première instance. Ce qui conduit à de nombreux recours contre ces décisions. Les déficits accumulés sont le résultat de cette externalisation des coûts. L'économie et la politique ont maintenant pour mission de remettre à flot les finances de l'AI.



5. Vivre en bonne santé

Responsabilité personnelle

La santé est un bien précieux et il appartient à chacun d'y veiller minutieusement. Mais chacun a droit aussi à un système de santé efficace et financièrement supportable.

Oui à la médecine complémentaire

Nous continuons à revendiquer que les prestations reconnues de la médecine complémentaire soient remboursées par l'assurance-maladie de base.

Planification hospitalière supra-régionale

Une planification hospitalière supra-régionale et intercantonale doit assurer une offre de prestations régionale suffisante en matière de soins hospitaliers.

Offre régionale de soins hospitaliers

Le PCS refuse une délocalisation des soins médicaux et de réhabilitation dans les zones frontalières étrangères.

Génériques

La prescription de génériques et de médicaments moins cher provenant d'importations parallèles est un moyen de réduire les coûts de la santé. La loi sur l'assurance-maladie doit prévoir des dispositions permettant d'agir sur la consommation médicale mais aussi sur le nombre de prestataires de services et d'endiguer les prestations superflues (médecine de confort, Lifestyle).

Caisse unique au lieu d'une pléthore de caisses-maladie

Le PCS est favorable à l'introduction d'une caisse unique. C'est le seul moyen d'introduire un modèle d'assurance-maladie uniforme, économique et transparent.

Des règles uniformes pour l'abaissement des primes

Les conditions pour obtenir un abaissement des primes accusent de grandes différences selon les cantons. De surcroît, certains n'utilisent pas la totalité des montants mis à leur disposition à cet effet. Une solution uniforme doit être appliquée dans ce domaine.

Pour une bonne prévention

Des mesures de prévention doivent être prises contre la consommation abusive du tabac, de l'alcool et des drogues. La prévention doit s'appliquer également sur les lieux de travail, aux loisirs et à la sphère privée. Les efforts entrepris jusqu'ici ne doivent pas être limités ou supprimés par des raisons d'économies.

Drogues douces

Nous sommes en faveur de la légalisation de l'acquisition de drogues douces pour sa consommation personnelle. Une telle libéralisation ne peut cependant se faire que pour autant que les canaux d'approvisionnement des drogues douces et dures soient dissociés. Des programmes de traitement spécifiques et des locaux protégés seront à disposition des toxicomanes.

6. Protéger le climat

Développement durable

Nous nous engageons pour une politique de l'environnement basée sur les principes du développement durable.

Plus de centrales nucléaires

Nous refusons la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Energie propre

La recherche dans le domaine des énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermie, biomasse) doit être encouragée sans réserve. Les bâtiments publics doivent être équipés d'installations fonctionnant avec de l'énergie renouvelable.

Favoriser les énergies renouvelables

Le prix de l'énergie renouvelable doit être plus bas que celui des combustibles fossiles.

Réduire les émissions de CO²

Les émissions du CO² doivent être réduites massivement de manière à respecter le protocole de Kyoto. En conséquence, le PCS demande une augmentation du prix des énergies

non renouvelables par le biais de la taxe incitative sur le CO². Il revendique une utilisation efficiente de l'énergie et une taxe d'importation des voitures différenciée selon la consommation et les valeurs d'émission de gaz.

Filtre à particules obligatoire pour les véhicules diesel

De même, le PCS soutient la lutte contre l'émission de particules fines en exigeant l'installation obligatoire de filtres sur tous les véhicules diesel.

Péages urbains

Dans les centres, le PCS préconise le système des péages urbains qui constitue une alternative pour réduire la pollution.

Développement des transports publics

Le PCS s'engage pour une desserte généralisée par les transports publics notamment des régions périphériques et pour le maintien de l'acquis. Une politique d'aménagement du territoire cohérente doit mettre un frein au développement anarchique des zones à bâtir.

7. La sécurité au quotidien

Sécurité intérieure

Durant les dernières années, les questions relatives à la sécurité ont fondamentalement changé. La menace extérieure a pratiquement disparu pour se reporter sur la sécurité intérieure. Le sentiment de sécurité est aujourd'hui davantage lié à l'action de la police qu'à celle de l'armée.

Une police de proximité

Les ressources financières en matière de sécurité seront donc, à l'avenir, davantage destinées à une police bien dotée en personnel plutôt qu'à l'armée. Le PCS est favorable à l'organisation d'une police bien formée, bien équipée et proche du citoyen. Cela suppose une meilleure coordination entre les corps de police existants que la Confédération doit soutenir financièrement.

Une police présente

La police doit être positivement perçue dans les quartiers et les villages. Le sentiment de sécurité de la population dépend en partie de la proximité et de la présence de la police. Elle est un partenaire de la population et sa présence ne doit pas être visible que lors de contrôles et d'interventions. Elle doit disposer des moyens nécessaires pour remplir sa mission.

L'armée ne remplace pas la police

Nous nous opposons au transfert des tâches de police à l'armée. A l'inverse, la police ne saurait être militarisée.

Pas de privatisation des tâches de police

Il en est de même de la privatisation des tâches de police; le PCS y est totalement opposé car l'Etat doit assumer lui-même les tâches relevant de la force publique.



8. Des impôts équitables

Pas de concurrence excessive en matière fiscale

Nous nous opposons à une concurrence fiscale dont certains cantons ont pris l'initiative. Même si quelques cantons en tireront un profit momentané, à moyen et long termes, les pouvoirs publics se trouveront privés des moyens financiers indispensables pour mener leur politique.

Le PCS accepte des réductions d'impôt qu'à condition que soit déterminé clairement quelles prestations publiques seront supprimées en compensation de la diminution des recettes fiscales. Le PCS n'acceptera la sup-

pression de telles prestations que dans la mesure où il estimera qu'elles ne sont plus indispensables.

Une harmonisation matérielle

Nous souhaitons dès lors qu'une harmonisation fiscale matérielle soit rapidement mise en place.

Imposition individuelle

Nous défendons l'imposition individuelle. Les revenus des couples ne doivent plus être additionnés mais taxés séparément. La progression fiscale ne doit pas frapper l'ensemble des revenus du couple.



9. Des services publics pour tous

L'idéologie de marché remet systématiquement en cause les prestations du service public prétendant que chaque élément de l'approvisionnement de base qui laisse présager des bénéfices devrait être privatisé. Swisscom, le marché de l'électricité et la Poste en sont quelques exemples.

Ne pas jouer avec les services de base

La perspective de gains apportés par la privatisation des services de base n'est pas un motif suffisant pour mettre en danger un bien commun. Si des ouvertures du marché peuvent

s'avérer opportunes, il y a lieu d'empêcher les situations de monopole et les bénéfices exclusifs des entreprises privées. La Suisse ne saurait être mise aux enchères au seul bénéfice de privés, tel est notre slogan.

Des infrastructures modernes sont des atouts

Une infrastructure moderne sur l'ensemble du territoire et à des prix concurrentiels sont les principaux atouts d'un pays. Ceci vaut pour la Suisse qui offre des infrastructures de base qui soutiennent largement la comparaison avec la concurrence mondiale.



10. Migration et intégration

La migration, une réalité

La migration n'est pas un phénomène passager. Elle représente un véritable défi pour la société suisse.

Des autorisations de travail de longue durée

Si la Suisse manque de main-d'œuvre très qualifiée, elle est aussi tributaire de travailleuses et de travailleurs prêts à effectuer des travaux moins qualifiés pour des salaires inférieurs. L'attribution d'autorisations de travail de longue durée aux demandeurs provenant de pays non-membres de l'UE permet de leur fournir la sécurité nécessaire et de favoriser ainsi leur intégration.

Une large interprétation de la définition de l'asile

Les requérants d'asile qui quittent leur pays en raison d'un danger auquel ils sont exposés méritent la protection de la Suisse; en tant qu'Etat, la Suisse doit leur vouer une attention particulière.

Des critères précis pour les personnes entrées illégalement

Des contrôles plus sévères à la frontière n'empêchent pas totalement que des personnes entrent illégalement en Suisse. En principe ces personnes n'ont pas le droit d'obtenir une autorisation de séjour chez nous.

Pas de renvoi pour les familles avec enfants en âge scolaire

Pour les personnes sans permis de séjour vivant en Suisse depuis cinq ans de manière

ininterrompue et qui n'ont pas commis de délits pénaux, qui n'ont pas eu recours à une aide massive des services sociaux, il y a lieu d'examiner si le renvoi dans leur pays d'origine ou dans un Etat tiers respecte le principe de proportionnalité. Ceci vaut particulièrement lorsque certains membres de la famille devraient se rendre dans un pays avec lequel ils n'ont pas de liens ou si les enfants ont fréquenté l'école obligatoire en Suisse durant de nombreuses années.

Créer des réseaux d'entraide pour les nouveaux arrivés

Les personnes qui arrivent dans notre pays sont souvent confrontées à des situations quotidiennes totalement inconnues. Les immigrés qui résident en Suisse depuis longtemps pourraient introduire les nouveaux arrivés dans leur nouvel environnement. De cette manière, ils seront plus rapidement intégrés dans leur nouveau lieu de résidence.



11. Extrémisme et fondamentalisme

Pour une diversité culturelle

Dans une communauté démocratique, la diversité culturelle a aujourd'hui une très grande importance. Dans une société libérale formée d'individus responsables, l'extrémisme, le racisme et le fondamentalisme ne devraient avoir aucune raison d'exister.

Pas de préjugés

Les attentats terroristes et les informations sur les activités de réseaux fondamentalistes actifs au plan mondial nous inquiètent. Ce n'est pourtant pas une raison pour porter un jugement négatif sur des groupes de personnes déterminées encore moins pour les exclure. Il faut notamment bien distinguer l'islam en tant que religion et l'islamisme comme idéologie.

Chacun doit se conformer au droit suisse

Tous les habitants de la Suisse doivent se conformer au droit suisse et respecter les normes concernant les droits de la personne humaine. Les traditions qui contrediraient ces droits comme les crimes d'honneur, les mariages forcés, l'excision etc. ne doivent pas être tolérées en Suisse.

Respect des croyances

Toutes les personnes ont le droit de vivre selon leur croyance et d'exercer leur culte dans la dignité. Les cimetières et les lieux de prières seront aménagés de manière à répondre aux coutumes des différentes confessions et aux rites que leur foi commande.



12. Une vision mondiale



La Suisse n'est qu'une partie du «village mondial». Cette conviction et les exigences qui en découlent ne sont que peu partagées en Suisse. Elles méritent de prendre davantage de place.

Réduire la pauvreté de moitié

Un milliard de personnes vit dans une extrême pauvreté, c'est-à-dire avec l'équivalent de moins d'un dollar par jour. En réponse à cet état de fait l'ONU s'est fixé comme objectif de réduire de moitié, jusqu'en 2015, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême (objectifs du millénaire).

Dans notre intérêt

La contribution de la Suisse à l'aide au développement s'exerce aussi dans notre intérêt.

Sécurité

La misère et l'absence de perspectives d'avenir forment le terreau qui nourrit le fondamentalisme et le terrorisme. Notre soutien aux pays du Sud est dès lors un investissement pour notre propre sécurité.

Santé

Les maladies et épidémies (SIDA, grippe aviaire, syndrome respiratoire aigu grave SRAS) ne connaissent ni frontières ni continents. Le soutien apporté aux pays du Sud pour la mise en place d'un système sanitaire efficace est un investissement en faveur de notre propre santé.

Environnement

Une utilisation raisonnable du sol et des mers doit répondre aux critères du développement durable. L'accès à un air pur et à une eau propre devraient être un droit fondamental pour toute la population mondiale. L'approvisionnement en eau potable ne doit pas être cédé à des entreprises privées. L'émission de CO2 doit être réduite massivement afin de respecter le Protocole de Kyoto.

Migration

Les gens qui luttent pour leur survie sont poussés à chercher ailleurs les conditions d'une meilleure existence. Le soutien au développement des pays du Sud est un des moyens de mieux gérer les migrations.

Places de travail

En tant que pays exportateur, la Suisse profite directement du développement économique des pays du Sud. La contribution au développement de ces pays est aussi un investissement pour nos exportations; l'exemple de l'Inde est un modèle en la matière.

0,7 % pour l'aide au développement

Nous nous engageons pour une aide publique accrue au développement et pour une augmentation de cette aide à 0,7% du Produit National Brut (PNB).

Ce programme a été adopté par l'assemblée des délégués du PCS Suisse du 27 janvier 2007 à Sursee.

Membres de la commission du programme: Monika Bloch Süss, Hugo Fasel, Victor Furrer, Michel Monney

Adresse:
PCS Suisse
secrétariat
Eichenstrasse 79
3184 Wünnewil
info@csp-pcs.ch
www.csp-pcs.ch
CP 87-132107-4

